

Réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2015

Lieu :

Maison des Associations, av. des Martyrs, 05400 Veynes.

Présents :

MASCARIN Michel, TOURTET Jean-Yves, PICARD du CHAMBON Laure, SUBLARD Patricia, PENNINGA Hans, CHOLET Dominique, NOPRE Xavier, Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Fabienne MOREL, Céline BLAIN, Fabienne BERTRAND

La réunion débute à 18h

1) Approbation du PV du 15 décembre 2014 :

Le PV est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes le 15/12, soit 5 personnes.

2) Présentation des nouveaux membres

Les nouveaux membres du CA élus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire Élective du 16 janvier dernier sont rapidement présentés.

3) Tournoi interne

Xavier expose la façon dont il envisage le tournoi interne dont le but est d'inciter les gens à jouer entre eux. Au début il s'agira d'un tournoi simple, plus facile à organiser ; les doubles viendront plus tard. Il suffira que les joueurs intéressés s'inscrivent sur une liste et ils joueront pendant les séances à des créneaux moins occupés ou pendant les vacances. Xavier se chargera de tenir la liste à jour et de noter les résultats. Le tournoi interne est ouvert aux adhérents extérieurs et aux joueurs à partir de la catégorie minimes, hommes et femmes mélangés. Le gagnant aura 3 points et le perdant 2 ou 1 suivant qu'il gagne un set ou aucun. La question d'un handicap est évoquée en cas de différence de classement. Pour les doubles la formule retenue est celle d'une rencontre relais en 36 points (3 fois 12 pour DH, DD et DM). Il n'a pas encore été décidé si les joueurs composeront eux-mêmes leur équipe ou si cela se fera par tirage au sort, ce dans un souci de convivialité.

4) Point sur les Interclubs

D2 : le premier match a lieu mardi 03/02, les Gapençais viennent à Veynes. La rencontre suivante aura lieu le 22/02 à Veynes qui reçoit Lagagne et le 22/03 Veynes se déplace à Lagagne pour rencontrer Embrun et Briançon.

D3 : la première rencontre se fera à Gap le mardi 10/02 (au lieu du mercredi 11/02) et à la Bâtie Neuve le mardi 17/02. Ensuite Veynes devrait accueillir Lagagne le vendredi 13/03 et se rendre à Lagagne le dimanche 26/04 pour jouer contre Embrun et Briançon.

D1 : aucune date n'est encore fixée. Il est question de faire les 3 rencontres sur un seul jour. Affaire à suivre !

Côté pratique : les joueurs du club qui accueillent prévoient un petit buffet.

[Ces renseignements sont à mettre sur le site internet.]

5) Vacances de février

Pendant les vacances scolaires de février (du 21 février au 8 mars) nous sommes tous d'accord qu'il faut ouvrir le gymnase mais un peu plus tard que d'habitude, soit à 18h30 au lieu de 17h30 les mardi et vendredi, et 10h le dimanche. Certains se proposent déjà pour ouvrir.

[Informations à mettre sur le site internet]

6) Traitement des vidéos

Tout ce qui a été filmé est traité et peut être visionné. Malheureusement ces ressources ne sont pas exploitées comme elles devraient. Cela doit répondre à une demande et être fait rapidement. Pour l'instant personne ne réclame vraiment à être filmé. Il faut donc rappeler aux adhérents qu'il existe un caméscope. Xavier l'annoncera dans un mail sur la liste de diffusion.

7) Formations diverses

Le CDOS organise diverses formations dans le domaine associatif, notamment une formation sur la gestion d'un club, l'intervention en public etc. Patricia suivra la formation de 2 jours à Gap sur la gestion d'un club. Jean-Yves va renvoyer la liste des formations proposées par le CDOS à tous les membres du CA. Ceux qui sont intéressés doivent se manifester.

Il existe également des formations plus techniques organisées par le CODEP : le DAB (Diplôme animateur Badminton) est le premier niveau. Les titulaires du DAB doivent ensuite passer le Module Technique s'ils veulent suivre la formation de DIJ (Diplôme Initiateur Jeunes), de DIH (Diplôme Initiateur Handicapés) et DIA (Diplôme Initiateur Adultes). Pour que Dominique puisse continuer d'encadrer les Minibad il lui faut impérativement passer le DAB. Jean-Yves et Jean-Emmanuel sont également intéressés par cette formation. Il faut voir s'il est possible de la faire rapidement. Pour cela il faut un minimum de 3 candidats.

8) Ouverture/fermeture du gymnase

L'ouverture semble plus facile à organiser que la fermeture. Avant de fermer le gymnase il faut démonter les terrains et passer le balai. Les adhérents doivent être sensibilisés par un mail faisant appel à leur bienveillance. Par ailleurs il ne faut pas laisser quelqu'un fermer seul le gymnase.

9) Préparation des tournois à venir (GP, Bad'inBuëch et TDJ)

Les tournois organisés par le club sont le Grand Prix Adultes du 19 avril, le tournoi Bad In Buëch des 30 et 31 mai et le Tournoi Jeunes du 7 juin. Chacun doit s'impliquer dans la préparation de ces tournois.

Pour le GP nous devons demander à Philippe s'il sera Juge Arbitre ce jour-là, s'il ne l'est pas nous pouvons demander à la Fédération, sinon le GP se fera sans Juge Arbitre, auquel cas il y aura moins de participants (puisque le GP deviendrait alors une rencontre Promobad et n'apporterait pas de points aux joueurs pour leur classement).

Pour les GP et les TDJ le CODEP se charge du règlement, etc. donc le club n'a pas à rédiger de règlement et s'occupe de la table de marque, de la buvette et des récompenses.

Pour le Bad In Buëch le Juge Arbitre est déjà réservé et la déclaration à la Ligue est faite. Il nous reste à organiser la répartition des tâches, chacun doit y réfléchir et nous en discuterons dans une prochaine réunion spécifique à ce tournoi. Jean-Emmanuel est responsable du plateau de jeu.

Pour les récompenses nous souhaiterions offrir quelque chose de local (voir avec Sophie pour ses confitures/coulis/biscuits et avec Daphné pour ses terrines éventuellement).

Hans et Laure font actuellement la mise à jour des hébergements.

10) Abcom

C'est une société qui fabrique des objets publicitaires et propose en particulier des petits diffuseurs de parfum d'ambiance (ayant la forme d'un maillot du club) à suspendre au rétroviseur de voiture.

Suivant la quantité commandée le prix unitaire varie de 0,25 à 0,40 cts et nous pourrions le revendre à 2 euros ou l'offrir lors de tournoi, etc. La quantité minimale de commande est de 300 unités.

Cette proposition ne suscite pas un grand enthousiasme !

11) Questions diverses

La question de la répartition des tâches du nouveau CA est soulevée. Les nouveaux membres doivent réfléchir au domaine dans lequel ils souhaiteraient s'impliquer et le faire savoir d'ici deux semaines. Fabienne M. est trésorière adjointe, Jean-Emmanuel en charge de la gestion des compétitions. La gestion des volants et des maillots incombe désormais à la trésorerie. La saisie des demandes de licences dans Poona fait partie du processus d'inscription et reste, à sa demande, une des activités de la secrétaire.

Par ailleurs la secrétaire souhaite que l'on réfléchisse à la possibilité de proposer des massages dynamisants de récupération sur le tournoi Bad in Buëch. Elle a rencontré une badiste de La Bâtie Neuve qui le fait. Affaire à suivre.

La séance est levée à 21h05

Le président de séance
Michel Mascarin

La secrétaire de séance
Laure Picard du Chambon

